

# Feuille de route Agriculture

## Chiffres clés



Les Hautes-Alpes,  
1<sup>er</sup> département bio  
de France  
(40,4 % de la surface agricole utile)



1 646  
exploitations

2 531  
emplois agricoles  
(8 % des actifs)



Un départ  
à la retraite  
=  
une nouvelle  
installation  
(100 000 exploitations en moins en  
10 ans en France)



La prédateur  
(325 attaques de loups,  
651 animaux tués)

## Atouts



### Arboriculture

- › La production fruitière = 40 % des produits agricoles des Hautes-Alpes
- › Plus important chiffre d'affaires agricole du département et 2<sup>e</sup> employeur saisonnier
- › 66 000 tonnes de pommes et poires produites / an
- › IGP « Pommes des Alpes de Haute Durance »

### Élevage et lait

- › Plus de 800 exploitations dédiées à l'élevage ovin, bovin, caprin et porcin dont plus d'1/3 sont situées dans le Champsaur Valgaudemar
- › 18 millions de litres de lait sont produits chaque année sur le territoire et une large gamme de produits laitiers
- › 1 AOP Bleu du Queyras et 1 IGP Tomme du Champsaur en cours (2 médailles argent et bronze)
- › L'IGP « Agneau des Alpes du Sud » concerne l'ensemble de département des Hautes-Alpes soit un cheptel départemental de 170 000 brebis-mères (avec une forte concentration dans le Buëch et le Dévoluy)

### Viticulture

- › 12 domaines essentiellement situés dans le Val de Durance comptant parmi les plus hauts de France (137 ha)
- › Un cépage endémique : le Molland
- › Les vins des Hautes-Alpes sont labellisés « IGP Hautes-Alpes » (80 % en bio)

### Apiculture

- › 19 000 ruches réparties entre une trentaine d'exploitations apicoles professionnelles et environ 600 amateurs
- › 6 médailles obtenues au Concours Général Agricole (3 en or et 3 en argent)
- › 3 000 ruches bio

### Plantes à parfum aromatiques et médicinales

- › 445 tonnes d'essences
- › 100 entreprises, 400 ha de cultures
- › 1 filière locale dynamisée autour du projet Végét'Alpes

### Politique Agricole Commune

- › 64 millions d'euros pour les Hautes-Alpes

## Perspectives

**PROMOUVOIR**  
NOTRE TERROIR

**REPOSITIONNER**  
LES PRODUCTIONS  
SUR DES GAMMES  
À VALEURS AJOUTÉES  
ET BIOLOGIQUES

**REPOSITIONNER**  
LA DISTRIBUTION  
SUR DES CIRCUITS  
DE PROXIMITÉ

**VEILLER**  
À LA BONNE GESTION  
DU MILIEU NATUREL  
ET S'ADAPTER  
AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

# Feuille de route Agriculture

## Conforter notre statut de grand département agricole

### 1 Repositionner les productions agricoles sur des gammes biologiques, à forte valeur ajoutée

- Renouvellement du verger en prenant en compte la démarche «Vergers écoresponsables»
- Obtention de l'AOP Bleu du Queyras et l'IGP Tomme du Champsaur et structuration de la filière lait
- Dynamisation des filières bouchères avec la construction de l'abattoir de Gap, articulation avec ceux de Saint-Bonnet et Guillestre et les ateliers de transformation locaux
- Structuration et valorisation des productions de plantes aromatiques et médicinales
- Labellisation des exploitations agricoles «Haute Valeur Environnementale»
- Installation, transmission, formation des exploitants
- Prise en compte des évolutions climatiques et des attentes sociétales

### 2 Repositionner la distribution sur des circuits de proximité, à plus forte valeur ajoutée

- Développement des « Drives fermiers »
- Accélération de la vente en ligne chez les producteurs et revendeurs, création de places de marché digitales Hautes-Alpes
- Référencement en Grandes et Moyennes Surfaces
- Approvisionnement de la restauration collective publique (ex. : cantines scolaires, EHPAD, etc.)
- Approvisionnement des banques alimentaires, éducation alimentaire
- Soutien des marchés de producteurs
- Construction de Maisons de pays

### 3 Promouvoir notre terroir et nos produits locaux, les Hautes-Alpes

- Communication (ex. : événementiels, salons, campagnes médias et digitales, relation presse, relations publiques, signalétique, etc.)
- Promotion des produits de la marque « Hautes-Alpes Naturellement »
- Promotion des IGP Pommes des Alpes de Haute Durance, Agneau de Sisteron, Vins des Hautes-Alpes
- Promotion AOP Bleu du Queyras et IGP Tomme du Champsaur (afin d'obtenir les signes distinctifs)
- Promotion du secteur d'activité (métiers, talents, savoir-faire) et d'autres productions de qualité
- Éducation à l'alimentation et aux bons comportements alimentaires, en particulier des jeunes publics et des plus précaires

### 4 Veiller à la bonne gestion du milieu naturel

- Gestion concertée de la ressource en eau
- Création des retenues collinaires (ex. Châteauroux-les-Alpes, Aspremont, etc.)
- Gestion concertée du foncier agricole (ex. : SAFER, Charte foncière agricole, etc.)
- Gestion des déchets et construction d'unités de méthanisation
- Mise en œuvre du plan d'actions des Assises de l'eau